

Avril 1955

Bulletin d'information

1er MAI 1955

Le Gouvernement Edgar Faure qui s'oppose à l'augmentation de nos traitements et à l'ensemble des revendications des Fonctionnaires et des Travailleurs du secteur privé, vient une fois de plus de montrer son vrai visage en interdisant le traditionnel défilé du 1er mai.

Cette interdiction est ressentie par tous les travailleurs comme une attaque brutale contre leurs libertés.

Les techniciens du C.N.R.S. protestent contre cette nouvelle et inqualifiable atteinte aux libertés démocratiques, ils répondent en faisant de cette journée avec tous les travailleurs une puissante riposte, en venant nombreux à Vincennes.

Depuis 1886, après le massacre des ouvriers de Chicago, le 1er mai est devenu la journée de lutte et de solidarité internationale des travailleurs.

Les techniciens du C.N.R.S. en ce 1er mai 1955 affirment avec force leur volonté de défendre la recherche scientifique française, de lutter pour lui assurer les crédits de fonctionnement et d'équipement dont elle a besoin; ils s'unissent pour obtenir la prime de 16% et les modifications au Statut.

Aucune force n'est capable de résister à notre UNITE, et nous agissons nous militants de la C.G.T. pour la réaliser, car c'est le gage de la victoire.

NOUS VOULONS LA PRIME !

A la fin de l'année 1954 après de nombreuses luttes, les syndicats réclamaient en plus de la remise en ordre générale des salaires de la Fonction publique une prime de technicité pour tous les techniciens.

Les mouvements menés ont pu prendre une grande importance parce qu'ils ont été conduits dans l'unité la plus totale (unité intersyndicale) et unité de toutes les catégories du personnel du C.N.R.S. (techniciens, ouvriers d'Etat, chercheurs).

Devant l'ampleur de ces mouvements Mrs. Dupouy et Longchambon, ont promis d'accorder aux

LES COMMISSIONS PARITAIRES

Pendant le premier trimestre se sont tenues au C.N.R.S. les différentes formations restreintes de la Commission paritaire compétente, examinant l'avancement des personnels contractuels.

Dans chaque formation, les délégués de la C.G.T. ont siégés et défendus au mieux les intérêts du personnel. Des résultats importants ont été obtenus, dans le cadre des possibilités du statut, par nos représentants; ceci grâce au dévouement de nos responsables d'Etablissements qui nous ont fournis rapidement les dossiers

Prime (cont.)
techniciens une prime de sujétion.
La prime variant de 0 à 40% du
salaire de base, selon les catégo-
ries et les individus. L'ensemble
des crédits prévus (162 millions)
représente en moyenne, 16% de la
masse des traitements. Le pourcen-
tage serait fixé pour les catégo-
ries par la Direction et détermi-
né par les individus selon les pro-
positions des patrons.

Les syndicats unanimes n'é-
taient pas d'accord sur le mode de
répartition de cette prime et deman-
daient qu'elle ne soit pas dans
l'ensemble inférieure à la moyenne
(16%).

Que s'est-il passé depuis?

Nous devons obtenir cette pri-
me au moment où le Gouvernement
Mendès-France est tombé. Ce fut un
premier prétexte pour faire traîner
les choses jusqu'à l'établissement
d'un nouveau Ministère.

Depuis nous n'avons toujours
rien obtenu. La Direction du C.N.R.S.
se retranche très régulièrement
derrière la mauvaise volonté du
Ministère des Finances.

En ce moment, le Ministère des
Finances prend prétexte d'une dé-
marche isolée de M. Chevallier, Secré-
taire du Syndicat-F.O., qui demande
la titularisation du personnel.

Cette démarche faite par Chevallier
sans qu'il en soit référé aux
membres de l'intersyndicale, nous
apparaît quant à nous, pour le moins
inopportune et nous croyons qu'une
grande partie des syndiqués F.O. est
de notre avis.

Actuellement toute l'intersyn-
dicale (F.O., C.F.T.C., C.G.T.) est
d'accord pour réclamer de toute
urgence la prime promise (intersyn-
dicale du 20 avril). Tous les syndicats
ont été reçus le 25 avril à la
Direction du C.N.R.S. et lui, ont
fait part de l'exigence unanime du
personnel quant à l'obtention de la
prime?

Les représentants des syndicats
ont enfin obtenu un rendez-vous au
Ministère des Finances le lundi 2
mai. Ils seront d'autant plus forts
que tout le personnel aura matériali-
sé son mécontentement dans tous les
établissements par des pétitions
et des délégations. Et c'est à ce mo-
ment là que nous pourrons obtenir
rapidement nos 162 millions.

Commission
permettant d'étudier chaque
cas, et de préparer ainsi les
réunions de groupes.
Le nombre important de
dossiers remis par des tech-
niciens non adhérents à notre
syndicat, témoigne de leur con-
fiance envers la C.F.T. Nous
avons reçu de nombreuses let-
tres nous remerciant ou deman-
dant des précisions; nous res-
tons à la disposition de nos
camarades et nous leur rappel-
ons qu'une permanence est te-
nue tous les vendredis, 10 rue
de Solférino à notre local.
Analysant les résultats des
commissions, notre Conseil syn-
dical a proposé pour l'avenir,
un certain nombre de mesures
afin d'améliorer le plus possi-
ble ce travail.

Dans la période précédant
les réunions des commissions,
des permanences seront tenues
par les représentants des dif-
férents groupes, où ils seront
à la disposition du personnel.
Un nouveau questionnaire se-
ra édité tenant compte des ob-
servations des camarades sié-
gants et comportant des rensei-
gnements plus précis.

Ces questionnaires seront
remis à tous les adhérents et
à tous ceux qui désirent être
défendus par notre syndicat.
Nous sommes certains qu'un nom-
bre encore plus grand de tech-
niciens nous fera confiance
lors des prochaines commissions
et marquera ainsi sa sympathie
à la C.F.T.

.....
Permanence du syndicat des
Personnes techniques, adminis-
tratifs du C.N.R.S. - C.G.T. -

10 rue de Solférino

Tous les vendredis,
7 heures.

